



RECOMMANDATIONS
SOUMISES PAR L'AFEAS
AU COMITÉ
INTERMINISTÉRIEL
SUR
L'EXPLOITATION SEXUELLE

Décembre 2013

www.afeas.qc.ca



TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'Afeas	3
Ce que pense l'Afeas de la prostitution	5
Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle:	
• Éduquer	7
• Légiférer	9
Lutter contre l'exploitation sexuelle:	
• Une activité économique lucrative	13
• Un abus de pouvoir dont les femmes et les jeunes filles sont victimes	14
Protéger les femmes qui en sont victimes	17
Conclusion	19

Rédaction:

Céline Duval



Un réseau de femmes influentes!

Organisme sans but lucratif fondé en 1966, l'Afeas regroupe 10 000 Québécoises qui travaillent bénévolement au sein de 250 groupes locaux répartis dans 11 régions. Association féministe, dynamique et actuelle elle donne une voix aux femmes pour défendre leurs droits et participer activement au développement de la société québécoise. C'est grâce à l'éducation et l'action sociale concertée qu'elle concourt à la construction d'une société fondée sur des valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice, de respect et de solidarité.

L'Afeas est une organisation "terrain". Sa structure démocratique favorise l'expression des points de vue de ses membres sur les enjeux sociaux et sur les orientations de leur organisation.

Dans ses multiples activités et prises de position, l'Afeas vise l'autonomie des femmes sur les plans social, politique et économique afin qu'elles puissent participer de plein pied à la vie démocratique du Québec. Depuis sa fondation, l'Afeas travaille sur d'importants enjeux pour les femmes. **L'égalité entre les femmes et les hommes** dans toutes les sphères de la société demeure incontestablement son leitmotiv.

Ce que l'Afeas pense de la prostitution

Pour l'Afeas, reconnaître la prostitution comme un travail, équivaut à "marchandiser" les corps humains, surtout celui des femmes. Les prostituées et prostitués deviennent des objets de transactions monétaires. Les femmes se prostituent la plupart du temps à cause de contraintes économiques: manque d'argent, nécessité d'obtenir de l'argent rapidement pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, besoin de satisfaire leur dépendance aux drogues Malheureusement, les immigrantes et les autochtones sont des cibles privilégiées pour le trafic à des fins sexuelles. Finalement, admettre que des femmes puissent décider de façon sereine et volontaire de se prostituer est une fausse perception de leur réalité.

Depuis peu, certains courants de pensée tentent de nous convaincre que la prise de contrôle de l'exploitation du sexe par des femmes intelligentes, puissantes, consentantes et "bien dans leur peau" ferait de la prostitution un travail comme un autre. Les arguments de ces tenants sont loin de nous atteindre. Pour l'Afeas, la prostitution reste un système d'exploitation sexuelle dont les victimes sont les femmes et les enfants.

Au Canada, la prostitution n'est pas interdite. Toutefois, les conditions d'exercice sont illégales. Les prostituées et les proxénètes peuvent donc être criminalisés. Même si les conditions d'exercice de la prostitution relèvent du Code criminel (juridiction fédérale), il n'en reste pas moins que le Québec doit faire pression auprès du Gouvernement canadien pour qu'une nouvelle législation soit adoptée, une législation fondée sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur la dignité de l'être humain. D'ailleurs, l'Afeas a donné son appui à un projet de loi déposé par Maria Mourani. Ce projet vise à modifier le Code criminel afin qu'y soient prévues des peines consécutives pour les infractions liées au proxénétisme et à la traite des personnes. Il précise que les dispositions se rattachant à la traite des personnes visent toute infraction à cet égard, qu'elle soit commise dans un contexte interne ou international. Il crée une présomption relative à l'exploitation d'une personne par une autre. Finalement, il ajoute les infractions de proxénétisme et de traite de

personnes à la liste des infractions visées par la confiscation des produits de la criminalité. Nous sommes très heureuses que la Chambre des communes ait adopté, en 3^e lecture, le 26 novembre dernier, à l'unanimité, le projet de loi C-452. Nous souhaitons ardemment que celui-ci soit adopté par le Sénat dans les plus brefs délais.

Au cours des dernières années, les luttes des féministes ont porté sur la place publique les dossiers de l'inceste, du viol et des violences conjugales. Avec le temps, ce sont devenus des phénomènes sociaux collectivement inacceptables. La prostitution doit, elle aussi, sortir de la sphère privée et secrète entre une femme et un homme. Nous sommes particulièrement satisfaites que le Plan d'action en matière d'égalité favorise un débat de société sur le trafic humain.

Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle

- **Éduquer**

Parler d'exploitation sexuelle, c'est parler de rapports de force, d'utilisation du corps d'une femme pour le profit d'un homme ou d'un réseau. Un bon moyen d'équilibrer les forces, c'est par l'éducation à des rapports égaux entre les femmes et les hommes.

Déjà, nous demandions, en 1978, que le programme de formation sociale et personnelle dispensé dans les écoles prévoit et ce, dès le primaire, une sensibilisation à l'égalité des sexes; nous souhaitons que ce programme permette à chaque individu de se développer selon ses aspirations et ses goûts personnels et non en fonction de comportements typiquement féminins ou masculins ou selon des rôles traditionnellement réservés à l'un ou l'autre.

En 1994, nous sommes revenues à la charge en demandant, cette fois d'instaurer dans toutes les écoles du Québec un volet de promotion des rapports égaux entre les sexes. Nous demandions aussi au Ministre de l'éducation de modifier la formation universitaire des enseignantes et des enseignants et la formation collégiale des futurs(es) éducateurs et éducatrices en garderie pour les rendre aptes à éduquer les enfants sur la question des rapports hommes/femmes et sur le phénomène de la violence.

Nous menons, actuellement, un projet pour une approche positive de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit de 75 ateliers d'échange et de mobilisation visant à créer un véritable projet de société gagnantes/gagnants à travers le Québec. Les participantes et les participants répondent aux trois questions suivantes:

- ◇ L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est quoi?
- ◇ Qui en bénéficie? (les femmes, les hommes, la société)
- ◇ Comment l'atteindre? (famille, travail, engagement social et politique)

Un rapport sera disponible en mai 2014, nous pourrions l'envoyer à votre comité si vous le souhaitez. Déjà, dans un rapport préliminaire, nous constatons que l'éducation fait partie des moyens à privilégier, selon les participantes et les participants, pour atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Et l'éducation, à la base, doit insister sur le respect de soi. Une proposition votée en 2005 semble tout-à-fait à propos:

Nous demandons au Ministre de l'éducation de réaliser une campagne annuelle de sensibilisation auprès de tous les élèves, les jeunes et les adultes visant le respect de soi et des autres pour contrer les impacts de la pornographie et de la sexualisation précoce des pré-adolescentes et des pré-adolescents.

L'éducation à la sexualité a toujours été un sujet difficile à aborder dans les familles. C'est sans doute pour pallier à ce problème que des cours d'éducation sexuelle avaient été introduits dans les écoles. Ils ont été enlevés mais l'Afeas souhaite leur réintroduction en axant, non pas sur le mécanisme, mais sur des valeurs de respect:

Nous demandons de réintroduire un cours d'éducation à la sexualité pour le primaire et le secondaire qui intégrera des valeurs de respect de soi et d'autrui et qui valorisera une sexualité saine et égalitaire.

Depuis 1997, l'Afeas organise sa campagne annuelle visant à contrer la violence, l'Opération Tendre la Main (OTM). Cette opération se déroule du 25 novembre au 6 décembre, nous invitons les gens à porter un ruban blanc en forme de "V" inversé qui dit NON à la violence. Porter un ruban blanc est une façon d'affirmer sa volonté de voir l'avenir exempt de toute forme de violence.

Depuis 2012, l'OTM met l'accent sur l'intimidation dont sont victimes plusieurs enfants, adolescentes et adolescents. Nous voulons, ensemble, prendre les moyens nécessaires pour faire cesser les gestes d'intimidation et de violence. D'ailleurs, au cours des deux dernières campagnes OTM, des dizaines de municipalités, à la demande de groupes Afeas, ont décrété le 8 décembre Journée contre l'intimidation.

La cyberintimidation nous préoccupe également. C'est pourquoi, en août dernier les déléguées ont demandé que le Gouvernement mette sur pied des publicités diffusées aux heures de grande écoute sur tous les réseaux, incluant les médias sociaux, pour inciter les parents, les éducatrices et les éducateurs à avoir plus de vigilance envers l'utilisation que les enfants, les adolescentes et les adolescents font des médias sociaux et à les informer des conséquences, des précautions à prendre et des ressources existantes. Nous demandions aussi d'intégrer un programme de formation obligatoire sur le problème de la cyberintimidation dans les écoles primaires et secondaires.

En fait, toute campagne d'information et tout enseignement formel qui puissent permettre aux jeunes de grandir dans le respect de soi et des autres sont, selon nous, essentiels pour le développement d'une sexualité saine, égalitaire et responsable.

- **Légiférer**

Un dossier d'étude que nous avons utilisé en 2008-2009 sur "La pub à nue" nous a ouvert les yeux sur la publicité sexiste. Selon des experts (Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Actes du colloque, 23 et 24 novembre 2006, p. D 23 et D 24), la publicité sexiste se reconnaît par:

- 1- l'imposition d'un monde saturé de sexualité;
- 2- l'imposition d'une image corporelle qui n'est pas réelle;
- 3- la perversion de la nature des rapports affectifs et amoureux.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes(CRTC) est responsable de ce dossier mais les ministres québécois peuvent intervenir pour faire modifier les lois fédérales. C'est ce que nous demandions en 2009:

Intervenir auprès du gouvernement du Canada pour le convaincre d'offrir plus de mordant au Code canadien des normes de la publicité (CCNP) en établissant des lignes directrices plus sévères pour enrayer le problème de la publicité sexiste.

Pour sa part, le Gouvernement québécois peut "*instaurer des lignes directrices contre le sexisme et la violence qui dicteront aux agences de publicité la voie à*

suivre pour mettre en marché un produit ou un service". Finalement, pourquoi ne pas réintroduire les prix Éméritas-Déméritas qui avaient obtenu un bon succès entre 1980 et 1989? Lors de ce concours, on pouvait voter pour les publicités les plus ou les moins sexistes.

L'Afeas souhaite depuis de nombreuses années, participer aux changements de mentalités concernant l'hypersexualisation des filles. Dans le domaine de la mode, particulièrement, il y a un décalage profond entre l'image projetée pour les mannequins et le vécu réel du métier. L'industrie de la mode a très peu de normes et pas de code d'éthique défini.

La Charte québécoise pour une image saine et diversifiée, lancée le 16 octobre 2009, a pour objectifs de promouvoir une image corporelle saine et diversifiée, de favoriser l'engagement des milieux concernés, notamment celui de la mode, et d'encourager la mobilisation de la société autour de l'image corporelle et des problèmes liés à la préoccupation excessive à l'égard du poids (anorexie, boulimie). Cependant, les agences de mannequins ne sont soumises à aucune réglementation précise concernant l'âge des mannequins. Beaucoup de jeunes filles de 14 ou 15 ans, se retrouvent déguisées en femmes adultes plutôt que de porter des vêtements de leur âge. De plus, elles doivent souvent s'astreindre à une diète sévère et à un entraînement d'enfer. Elles se retrouvent dans d'interminables défilés et des journées de travail que peu de gens pourraient supporter, ce qui peut nuire à leur santé physique et mentale.

En 2012, l'Afeas adoptait les propositions suivantes:

*Fixer l'âge des mannequins professionnels à 18 ans, soit à la majorité.
Réglementer les agences de mannequins afin qu'elles respectent le poids santé, l'indice de masse corporelle (IMC) établi par la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée.*

En 2013, une agence a voulu organiser, ici, au Québec, un concours de beauté Mini Miss. Ces concours sont le reflet d'une hypersexualisation des filles puisqu'ils contribuent à l'obsession de l'image corporelle parfaite de la femme, dès le plus jeune âge. La séduction, la volonté de plaire, la nécessité de consommer leur sont apprises toutes jeunes par leur participation à ces événements qui mettent à

l'avant-scène le côté artificiel des choses de la vie.

L'Afeas a demandé à ses membres de signer la pétition mise en ligne par Léa Clermont Dion pour s'opposer à ces concours. De plus, nous souhaitons, qu'à l'instar de la France, le Québec interdise ces concours sous peine de sanctions sévères.

D'autres éléments qui, d'une certaine façon, touchent à l'exploitation sexuelle doivent être considérés. Ce sont certaines pratiques venues d'ailleurs que les Gouvernement canadien et québécois doivent absolument interdire soit : la polygamie, les mariages arrangés, l'excision et l'infibulation des jeunes filles et la charia. Le Québec est une terre d'accueil qui reçoit des femmes et des hommes de différentes cultures et religions. Les immigrantes et les immigrants doivent connaître les valeurs de leur pays d'accueil - égalité entre les femmes et les hommes, État laïc et francophone - et y adhérer. De même, il est important que ces personnes connaissent nos lois et modes de vie qui régissent la vie en communauté (ex. la violence envers les femmes n'est pas tolérée chez nous et elle est même passible de prison).

EN RÉSUMÉ

Pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle, il faut **éduquer** afin d'atteindre:

- ◇ l'égalité entre les femmes et les hommes;
- ◇ le respect de soi vs pornographie;
- ◇ une sexualité saine et égalitaire;
- ◇ une meilleure connaissance des dangers de la cyberintimidation;

et il faut aussi **légiférer**:

- ◇ sur la publicité sexiste;
- ◇ sur l'âge des mannequins;
- ◇ sur les concours de Mini Miss;
- ◇ sur les pratiques venues d'ailleurs.

LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE

- **Une activité économique lucrative**

La traite des personnes correspond à "la santé économique" des industries du sexe que sont la pornographie, la prostitution, les massages érotiques et le tourisme sexuel. On estime d'ailleurs à plus de 30 milliards de dollars la somme gagnée annuellement par l'exploitation des victimes de la traite. C'est une activité économique qui génère des profits importants pour les organisations criminelles dont les gangs de rue.

En 2012, l'Afeas demandait au ministre de la Justice et procureur général du Canada:

- ◇ de légiférer pour interdire la prostitution au Canada;
- ◇ de criminaliser les clientes et les clients de la prostitution.

Depuis le début de l'élaboration de son projet de loi C-452, nous avons appuyé Maria Mourani. Nous étions là, à chaque étape, y compris, en mai 2013, où nous avons déposé un mémoire devant le Comité permanent de la Justice et des droits des personnes chargé d'étudier le projet de loi C-452 modifiant le Code criminel (exploitation et traite des personnes).

Nous nous réjouissons de l'adoption de ce projet par la Chambre des Communes, le 26 novembre dernier. Il reste maintenant au Sénat à faire son travail le plus rapidement possible et au gouvernement à émettre le décret de mise en application. "Je suis confiante que les policiers de tout le Canada pourront bénéficier bientôt de nouveaux outils pour lutter efficacement contre ce fléau qui demeure un problème majeur" a déclaré Maria Mourani dans un communiqué émis le 26 novembre 2013.

Cette modification au Code criminel va grandement modifier le travail des policières et des policiers, bien sûr, mais aussi celui des intervenantes et intervenants, des avocates et avocat, des juges... Et puisque, dorénavant les prostituées seront

considérées comme des victimes, l'Afeas demande d'instaurer pour les professionnelles et professionnels appelés à travailler avec les victimes de la prostitution, un programme d'éducation sexuelle comprenant un volet consacré à ce qu'est réellement la prostitution.

- **Un abus de pouvoir dont les femmes et les jeunes filles sont victimes**

Rose Dufour, dans son livre *Je vous salue...* écrit ceci à la page 19: "Dans sa définition minimale, la prostitution est le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent, sans égard à ses besoins et à ses désirs personnels". Elle dit aussi, à la page 435, que "Dans la prostitution, il y a la volonté claire du client d'une transaction commerciale exempte d'engagement émotif et relationnel".

L'apprentissage d'une sexualité saine, égalitaire et responsable est le premier outil pour contrer l'exploitation sexuelle. D'ailleurs, le Conseil du statut de la femme, dans son avis de mai 2002, souligne qu'au Québec, le taux d'inceste dans la population générale est de 15% à 20% alors que chez les personnes prostituées, le taux d'abus sexuels serait de l'ordre de 44% et celui du viol de 33%.

Une famille dysfonctionnelle dont le père abuse sexuellement de ses enfants, peut mener ceux-ci à quitter la famille et à s'exposer à de l'exploitation sexuelle. Ainsi, toutes les mesures de soutien aux familles dans le développement des compétences parentales sont à favoriser.

Une société qui défend les valeurs de justice et d'égalité ne peut tolérer ces abus de pouvoir. Elle ne peut pas, non plus, laisser des adolescentes et des femmes dans une vulnérabilité propice à l'exploitation sexuelle. Toutes les mesures de lutte à la pauvreté, à l'itinérance, à la dépendance aux toxicomanies de même que de meilleurs soins en santé mentale sont essentiels.

EN RÉSUMÉ

Lutter contre l'exploitation sexuelle:

- ◇ **en tant qu'activité économique lucrative** par:
 - l'interdiction de la prostitution;
 - la criminalisation des clients;
 - des peines consécutives aux infractions liées à la traite des personnes;
 - la présomption relative à l'exploitation d'une personne par une autre;
 - la confiscation des produits de la criminalité;
 - de nouveaux outils pour les policières et policiers;
 - la formation pour les professionnelles et professionnels ayant à travailler avec les victimes

- ◇ **en tant qu'abus de pouvoir** dont les femmes et les jeunes filles sont victimes par:
 - des mesures de soutien aux familles dans le développement des compétences parentales;
 - des mesures de lutte à la pauvreté, à l'itinérance, à la dépendance à la toxicomanie;
 - de meilleurs soins en santé mentale.

PROTÉGER LES FEMMES QUI EN SONT VICTIMES

Se prostituer, c'est perdre son humanité, sa personnalité et sa dignité. La prostitution n'est même pas une dépendance, c'est une non-existence. À l'exception des combats en temps de guerre, aucun autre "emploi" ne connaît de taux comparables d'agressions sexuelles, de viols et de meurtres. Dans notre société, il existe des ressources et des programmes pour les victimes de violence, de viol, d'abus sexuel, de toxicomanie et d'alcoolisme. Par contre, il n'existe aucune politique sociale pour aider les femmes, les hommes et les enfants à quitter définitivement la prostitution. Les ressources qui pourraient les aider à subvenir à leurs besoins de survie sont quasi inexistantes.

En 2012, l'Afeas adoptait la proposition suivante: "établir une politique sociale qui offrira des conditions propices aux personnes désireuses de quitter le milieu de la prostitution". Qu'entendons-nous par conditions propices?

En fait, ce sont toutes les mesures économiques, sociales et politiques qui puissent appuyer ces personnes dans leurs démarches. Nous avons réussi, au Québec, à aider les victimes de violence conjugale et d'abus sexuels tels le viol. Tout n'est pas réglé mais le système est en place. Il s'agit, maintenant, d'offrir aux personnes désireuses de quitter la prostitution des services adaptés à leur condition.

Après avoir vu le documentaire de Ève Lamont, "L'imposture", on comprend que la route est longue et parsemée d'embûches quand on veut réorienter sa vie après la prostitution. L'État doit offrir des ressources mais le gros du travail revient à la victime qui a besoin d'être soutenue dans son cheminement. La victime a besoin de ressources financières pour elle et ses enfants, elle doit se refaire une santé physique et mentale, elle doit vaincre ses dépendances, retourner aux études, se loger convenablement et surtout se créer une estime d'elle-même basée sur de nouvelles réalités.

L'État doit donc établir une politique sociale pour assurer la cohérence des différentes politiques d'intervention pour les victimes d'exploitation sexuelle. Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVACS), les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de même que tous les organismes susceptibles de venir en aide à ces victimes auront, par des actions concertées, de meilleures chances d'aider les victimes.

Il faut aussi offrir des centres de dépannage 24/24, des centres d'aide comme la Maison de Marthe à Québec et du financement pour que ces lieux puissent embaucher du personnel compétent. Les enfants des victimes doivent aussi pouvoir bénéficier de support psychologique pour éviter qu'une 2e génération ne se retrouve dans la prostitution. Comme nous l'avons déjà mentionné, les professionnelles et professionnels devront, tout comme les policères et les policiers, recevoir une formation spécifique afin de mieux intervenir face au problème de l'exploitation sexuelle.

EN RÉSUMÉ

Protéger les femmes qui en sont victimes, spécifiquement, celles qui souhaitent s'en sortir en:

- ◇ établissant une politique sociale pour assurer la cohérence des différentes politiques d'intervention;
- ◇ offrant des conditions propices aux personnes désireuses de quitter le milieu de la prostitution;
- ◇ offrant du support aux enfants des victimes;
- ◇ formant toutes les personnes ayant à intervenir auprès des victimes et de leurs enfants.

CONCLUSION

L'Afeas est reconnaissante au Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle de l'avoir invitée à cette consultation particulière. Depuis 47 ans, nos réflexions nous ont amenées à formuler plusieurs recommandations qui, selon nous, sont réalistes, réalisables et porteuses de succès. Bien sûr, nous ne sommes pas des expertes dans quelque domaine que ce soit mais nous sommes des femmes de conviction qui voulons ce qu'il y a de mieux pour nos filles et nos petites-filles. Or, l'exploitation sexuelle ne fait partie d'aucun des scénarios envisageables pour l'avenir du Québec.

D'ailleurs, c'est ce qu'affirme aussi le Cercle des femmes parlementaires, groupe de réflexion et de travail non partisan qui implique les 41 femmes élues au parlement. Nous appuyons leur motion déposée le 6 décembre 2013 et nous félicitons l'Assemblée nationale "d'avoir parlé d'une seule voix relativement à la traite des personnes", comme le souligne la Première Vice-présidente de l'Assemblée nationale et députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier.

De plus, nous constatons que la réintroduction des cours d'éducation sexuelle dans le cursus scolaire des jeunes du Québec devient, selon cette motion, une priorité et exactement dans le sens où nous l'avons nous-mêmes recommandé, c'est-à-dire pour le développement d'une sexualité saine, égalitaire et responsable.

Cette motion interpelle le Gouvernement suite au travail de votre comité: "Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de remettre en 2014 son plan d'action en matière d'exploitation sexuelle, Plan d'action découlant du comité interministériel qui devra proposer des actions en vue de contrer l'exploitation sexuelle, laquelle inclut l'hypersexualisation, la prostitution de même que la traite des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et de venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution".

Merci pour votre travail et bonne continuation. Nous souhaitons que vos recommandations issues de toutes les consultations puissent être mises en application rapidement et qu'elles permettent de diminuer sinon d'enrayer l'exploitation sexuelle au Québec.